

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le huit novembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, à la Mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Alain Arnaud, Ludovic Batteur, Geneviève Foley, Adrien Carret, Damien Lamboley, Maryline Trichard, Mirabelle Rousset-Charensol, Xavier Collonge

Jean-Paul de Vermont a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 28 octobre 2022

Le précédent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. AFFAIRES DIVERSES

Affaires scolaires

1. Conseil d'école du 20 octobre 2022

Rapporteur : Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires

Myriam Perrin présente les points suivants :

- Elections des parents d'élèves : Thevenet Séverine, Caloone Bertille, Marthinet Jérémy, Ponnet Elise, Vincent Mathieu et Dobé Estelle (suppléante)
- Effectif de 129 élèves
- Vote du règlement intérieur
- Sécurité de l'école : alertes incendie et attentat effectuées. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation du système alerte PPMS. 5 caméras ont été installées aux abords de l'école.
- Présentations des actions pédagogiques : fonctionnement APC, projets
- Fonctionnement de la cantine, Sou des écoles et L'île aux enfants
- Question des parents : remarque sur la dangerosité du muret à l'entrée de l'école. Une haie pourrait être installée pour empêcher les risques de chute.

Divers

1. CCAS

Rapporteur : Marie-Claire Berrerd, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux finances

La distribution des colis aux aînés aura lieu le samedi 17 décembre après-midi. Il y a 20 colis : 2 pour des personnes en EHPAD et 18 à domicile.

2. Défilé du 11 novembre

La gerbe a été commandée à Fleur de Bohème. Le rendez-vous est donné à 11h sur la Place Ponsose. 3 enfants de la classe de CM1/CM2 vont lire un texte proposé par l'Union Française des Associations de Combattants et de Victime de Guerre.

3. Vœux du maire

Les conscrits du Perréon souhaitent utiliser la salle St Martin pour le banquet du dimanche 8 janvier. Il est donc proposé de fixer les vœux du maire au vendredi 6 janvier à 19h.

III. BATIMENTS COMMUNAUX

Rapporteur : Jean-Paul de Vermont, adjoint aux bâtiments

1. Informations

- Résidence Ponosse – Appartement C – Les 4 radiateurs sont à changer. Le devis de l'entreprise BURNY pour un montant de 1 542.73 € est accepté.
- Résidence Ponosse – Appartement H – Suite aux problèmes de toiture, le plafond est à refaire. Le devis de Boris Aufrand pour un coût de 343.20 € est validé.
- Résidence Ponosse – Appartement G – Avant de le remettre en location, un rafraichissement complet de l'appartement est nécessaire. Les deux devis reçus s'élèvent à :
 - Boris AUFRAND : 5 410.74 €
 - Raphaël PONNET : 7 862.40 €L'entreprise AUFRAND est retenue.

2. Résidence Ponosse – Appartement D

Suite au départ de Mme LUNA Justine, le maire informe de la décision suivante : bail pour le logement sis 191 rue du Château, Résidence Ponosse, propriété de la commune, à Mr HAUSSER Lucas, aux conditions suivantes :

- bail d'une durée de 6 ans à compter du 1^{er} novembre 2022.
- loyer mensuel initial de 350 € ;
- indexation du loyer sur l'indice de référence des loyers (IRL).

IV. TOURISME/ COMMUNICATION

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

1. Bulletin municipal

Afin d'alimenter le dossier, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des artistes du village. Nous avons déjà de nombreux retours. Les dernières propositions d'article sont attendues au plus vite.

V. ENVIRONNEMENT

Voirie

Rapporteur : Jean-Claude Desbat, adjoint à la voirie, terrains communaux, cimetière et sentiers pédestres

1. Voirie

- Rue du Mathy : Les travaux sur le réseau d'eau termineront la semaine prochaine et la reprise de la voirie par l'entreprise THIVENT va suivre. Jean-Charles Perrin précise que l'impasse des Vergers ne pourra être réalisée en même temps : achat de terrains et passage d'un géomètre à prévoir.
- Chemin du Gunthey : l'accès se fera par la RD 35. L'aménagement a été chiffré à 6 372 € par l'entreprise CP TP. Le conseil valide cette proposition.

2. Offre de concours – chemin rural

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

La commune a reçu une offre de concours en date du 29 septembre 2022 en vue de réaliser des travaux de voirie sur une portion de chemin rural permettant d'accéder à la maison située 186 chemin des Buis.

Lors du permis de construire, Mr le maire précise que l'accès à cette habitation était prévu par la route du Jean Thomas et que celui-ci permettrait de réaliser l'aménagement sur le terrain privé appartenant au demandeur.

De plus, la viabilisation du chemin rural entraînerait, pour la commune, l'obligation d'en assurer l'entretien par la suite, faute de quoi, sa responsabilité pourra être engagée pour défaut d'entretien normal en cas de dommage.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de refuser l'offre de concours de Mr BALANDRAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **refuse la** proposition d'offre de concours.

Urbanisme

Rapporteur : Jean-Charles Perrin, maire

1. Déclaration préalable

DP0692572200027 – 110, chemin des Plagnes – AC 198 – Mc Dowall

Installations photovoltaïques – **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200028 – 1088, rue de la Madone – AL 526 – MICHEL Grégoire

Installations photovoltaïques - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200029 – 8 impasse des Coteaux – AI 311 – GUY Floriane

Terrasse sur pilotis - **Le conseil émet un avis favorable**

DP0692572200030 – 511 route de la Cime – AB 344 – BATTEUR Ludovic

Clôture et portail - **Dossier soumis à l'accord de l'ABF**

2. Certificats d'urbanisme

CU0692572200067 – Maisons Jaunes – AM 96

Environnement

1. Illuminations

Rapporteur : Laurence Renoux, adjointe à la communication et au tourisme

Elles seront installées dans le bourg jusqu'à l'Echanson puis aux abords de l'école. Celles-ci sont reliées à un boîtier permettant de gérer les horaires d'éclairage.

La programmation de l'éclairage public est également soulevée. Une étude sera demandée auprès du Syder.

VI. SYNDICATS INTECOMMUNAUX

1. CAVBS

- Jean-Charles Perrin présente le compte-rendu du conseil communautaire du 22 septembre 202.

- Rapports sur le prix et la qualité des services eau et assainissement et déchets de la CAVBS : le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports 2021
- Rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la CAVBS concernant les exercices 2015 et suivants : le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du débat concernant ce rapport.

VII. QUESTIONS DIVERSES

- L'association des familles du Perréon demande pour utiliser la salle Saint Martin pour un spectacle pour enfants le samedi 28 janvier à 10 h. Le tarif de 250 € sera appliqué.
- Le Tour de France 2023 sera de passage sur la commune. Plusieurs associations nous ont sollicités pour l'installation de buvette. Il est proposé de leur réunir afin de s'accorder sur les différents lieux possibles.
- Monsieur le maire indique que les teintes standards pour les menuiseries PVC ne figurent pas dans notre nuancier communal. Celles-ci étant très proches des teintes retenues, le conseil municipal accepte de les inclure dans notre nuancier.
- Jean-Claude Desbat propose de faire intervenir une balayeuse dans le centre du village une demi-journée pour un coût de 480 €. Le conseil accepte cette proposition.
- Le conseil municipal décide de communiquer les informations des associations sur Panneau Pocket.
- Commission sentiers pédestres : mardi 15 novembre à 19h
- Prochain conseil municipal : 6 décembre à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22 heures 45.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DE VERMONT Jean-Paul
Secrétaire de séance